

Appel à contribution

Numéro 1 (2025) : Évolution des politiques criminelles et des législations pénales en matière de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme : entre protection et violation des droits fondamentaux

Pour son premier numéro à paraître en septembre 2025, la nouvelle revue annuelle, en libre accès, lance un appel à contributions sur l'évolution des législations pénales en matière de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Contexte et thématiques

L'évolution des politiques criminelles et des législations visant à combattre l'extrémisme violent et le terrorisme est cruciale face à la montée mondiale de ces phénomènes.

Europe

Les attentats terroristes des deux dernières décennies ont conduit à un renforcement significatif des lois et des politiques criminelles. Les pays de l'Union européenne ont adopté des mesures strictes, allant de la création de nouvelles infractions pénales à des sanctions plus sévères. Cela pose des défis juridiques et éthiques, notamment sur la protection des droits fondamentaux. Les mesures préventives, telles que la surveillance accrue et la détention préventive, suscitent des débats sur l'équilibre entre sécurité et libertés individuelles. La diversité des approches nationales soulève aussi la question de l'harmonisation des législations au sein de l'Union européenne et en Suisse.

Amérique du Sud

La lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Amérique du Sud est influencée par la complexité socio-politique de la région, souvent liée au narcotrafic et aux groupes armés illégaux. Les pays adaptent leurs législations et renforcent la coopération régionale et internationale, malgré des obstacles comme la corruption, l'instabilité politique et les inégalités socio-économiques. Assurer des politiques criminelles efficaces et respectueuses des droits humains reste un défi majeur pour les gouvernements sud-américains.

Dérives étatiques et intraétatiques

En Europe, certaines mesures antiterroristes ont été critiquées pour leur impact disproportionné sur les minorités ethniques et religieuses, et pour des abus tels que l'usage excessif de la force, la détention arbitraire et la surveillance de masse sans garanties suffisantes pour la vie privée. **En Amérique du Sud**, la lutte antiterroriste est parfois utilisée pour réprimer les opposants politiques, entraînant des violations des droits humains, telles que des détentions arbitraires, des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires. Ces actions remettent en question la légitimité des politiques antiterroristes et peuvent aggraver les tensions sociales et politiques.

Ce premier numéro de la revue vise à analyser ces évolutions législatives et politiques, en les articulant avec les principes de l'État de droit et la protection des droits fondamentaux. Les contributions aborderont les aspects pénaux de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, offrant des perspectives comparatives et des études de cas spécifiques, afin de mieux comprendre les enjeux et les dynamiques en jeu.

Les contributions doivent porter sur les thèmes suivants, sans toutefois s'y limiter :

- Définitions de l'extrémisme et du terrorisme : réflexions sur la catégorisation de certains groupes ou individus.
- Normes d'incrimination et sanctions : focus sur les nouvelles infractions pénales et les peines spécifiques.
- Jurisprudence : aperçus et commentaires, incluant des analyses critiques des décisions de justice récentes.
- Normes procédurales spécifiques : mesures de contrainte, enquêtes et techniques d'investigation utilisées.
- Évolution et adaptation des législations nationales/régionales : analyse des réformes récentes et des défis juridiques.
- Comparaisons internationales : approches législatives, « bonnes pratiques » et divergences significatives.
- Études de cas spécifiques illustrant les succès et échecs dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Mise en contexte obligatoire

Chaque contribution doit brièvement introduire le contexte relatif au(x) pays/région(s) analysé(s), notamment les définitions (légales, jurisprudentielles, doctrinales) du terrorisme et/ou de l'extrémisme violent pertinent.

Format et style des contributions

Les auteurs doivent se référer aux **directives et modèle à disposition** sur le site www.dppc.online.

- Au moins 10'000 caractères « espaces compris » et au maximum 80'000 caractères (soit 20 à 25 pages A4). Les exceptions doivent être justifiées par un intérêt scientifique.
- Elles peuvent être rédigées en français, en espagnol ou en anglais (une traduction de la contribution originale peut être transmise afin d'être publiée en ligne).
- Les propositions doivent être originales et ne pas avoir été publiées auparavant. L'adaptation ou l'actualisation (digne d'intérêt) d'une contribution est possible pour autant qu'elle s'écarte suffisamment de l'original.

Soumission des propositions

- Les propositions doivent inclure un titre, un résumé de 250 à 500 mots, et les informations de contact des auteurs et autrices.
- Envoyez vos propositions à submit@dppc.online.
- La date limite de soumission des propositions est fixée au ~~30 août 2024~~ **15 octobre**.

Processus de révision et de publication

- Le manuscrit complet devra être soumis avant le **1^{er} mars 2025**.
- Les manuscrits feront l'objet d'une évaluation par des pairs (**mars 2025**).
- Corrections – mises à jour (**avril – mai 2025**)
- Travail d'édition et de mise en ligne (**juin – août 2025**)
- Toutes les contributions **seront publiées en accès libre** sur le site www.dppc.online (au format HTML) et dans une version numérique (pdf.) le **1^{er} septembre 2025**.

Nous encourageons vivement les contributions provenant d'une diversité de perspectives et de disciplines afin d'enrichir le débat et la compréhension des enjeux juridiques et législatifs dans la lutte

contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Vos travaux contribueront de manière significative à une meilleure compréhension de ces problématiques complexes et évolutives.

L'équipe éditoriale